

BUDGETS 2010

■ Subventions 2010 accordées aux associations :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
JSB (Jeunesse Sportive de Boisgervilly)	2 000
Comité des fêtes	560
Donneurs de sang	61
Centre anti-cancéreux	229
Société de chasse	76
Ecomusée de Montfort	50
ACPG/CATM (Anciens Combattants)	50
AEPEC (Ecole Privée)	17 000
Gymnastique volontaire	610
Piscine école privée (sur présentation facture)	2 000
Piscine école publique (sur présentation facture)	3 000
Contrat prévoyance salariés	600
Centre de Loisirs	3 000
Kiéthon (Association pour Autistes)	100
Etang d'art	200
ADMR Espace jeux	1 000
Diverses	464
TOTAL	31 000

■ Vote des budgets primitifs :

Le CM a adopté les budgets primitifs établis comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	806 337,05	867 144,00	718 824,65	718 824,65
Assainissement	71 548,47	71 548,47	215 600,00	400 396,14
SPANC	1 000,00	1 048,32	/	/
Caisse des Ecoles	5 300,00	5 315,95	/	/

■ Principaux investissements 2010 :

Bibliothèque municipale	350 000 €
Effacement réseau	65 000 €
Aménagement bâtiments publics	
Espace Jeux enfants	} 30 000 €
Club du Bois Joly	
Eglise	25 000 €
Voirie	50 000 €
Matériel	20 000 €



Futurs espace jeux et bibliothèque.

BUDGETS CCAS

■ Comptes administratifs, de gestion 2009 :

Le CA donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2009 et arrête les résultats définitifs tels que présentés.

Le CA déclare que le Compte de Gestion du budget CCAS dressé pour l'exercice 2009 par le receveur et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

■ Affectation du résultat 2009 :

Le CA décide de ne pas affecter à la section d'investissement de somme prélevée sur l'excédent de fonctionnement 2009 et de reporter l'excédent de chaque section :

- Section de fonctionnement : report de 11 544.54 €
- Section d'investissement : report de 469.87 €

■ Vote du budget 2010 :

le CA adopte le budget primitif 2010 du CCAS qui s'établit comme suit :

- Section fonctionnement :
 - o Dépenses : 17 000,00 €
 - o Recettes : 16 000,00 €
- Section investissement :
 - o Dépenses : 6 000,00 €
 - o Recettes : 160 969,87 €

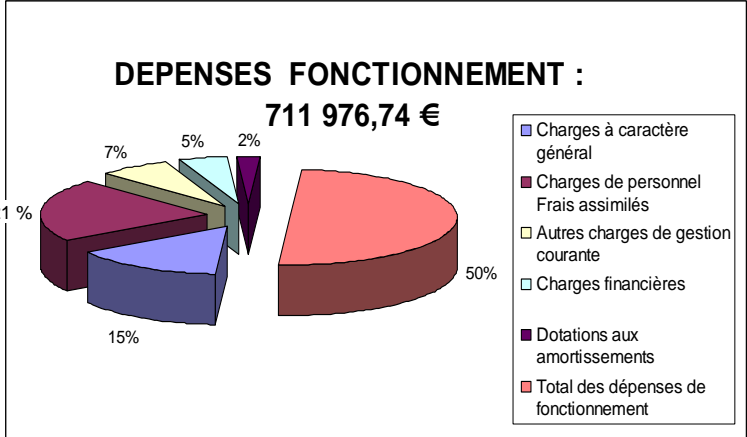
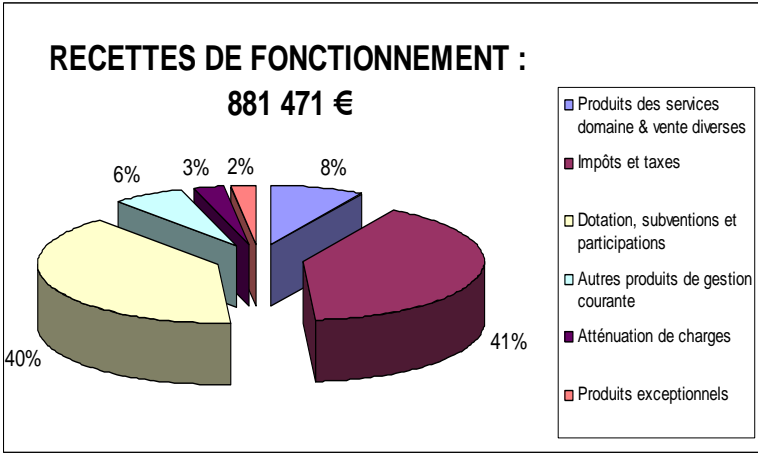
■ Subventions 2010 accordées aux associations :

Associations	Montants en €
Club du Bois Joly	490
Banque Alimentaire	500
ADMR	1 510
ADMR portage des repas	1 000
TOTAL	3 500

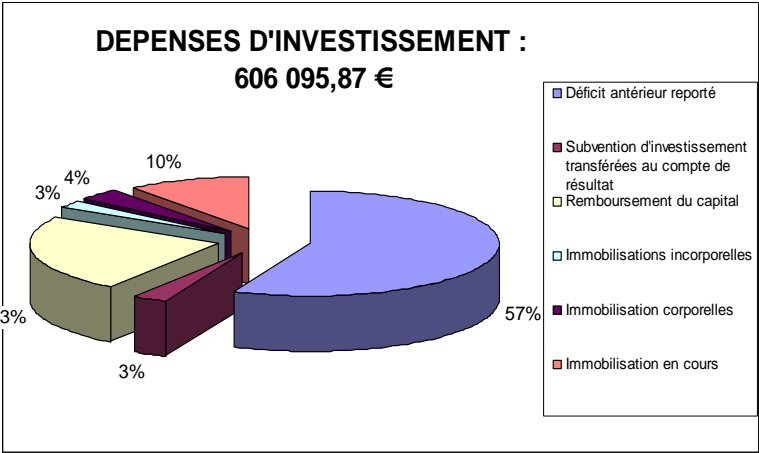
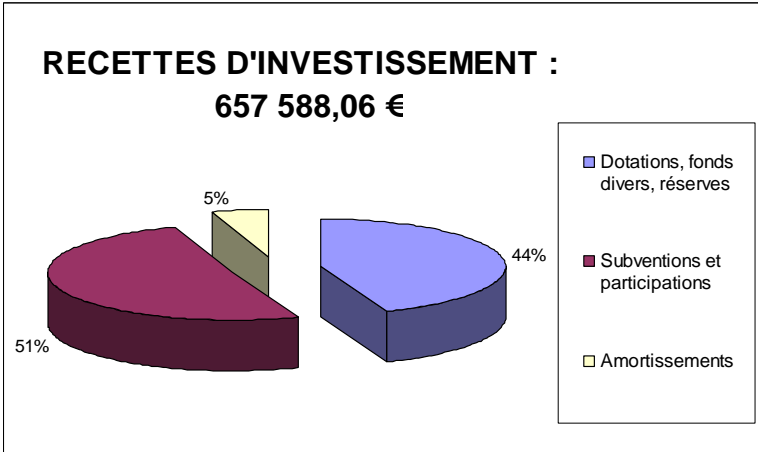


Repas CCAS.

BUDGETS 2009



Excédent de fonctionnement : 169 494,26 €



Excédent d'investissement : 51 492,19 €